

Le feuilleton : mémoires du petit Louis : [suite]

Autor(en): **Sabon, J.-L. / Sabon, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 28

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ques et rend la vie plus acceptable, plus légère. Après des journées torrides, par plus de 30° à l'ombre, on respire avec délices la bonne bise qui, chaque soir, se lève et qui tout en nous calmant, nous garantit le beau temps pour le lendemain. C'est encore cette même bise rafraîchissante qui doit avoir suggéré aux fabricants de confiserie l'idée de faire des pastilles de menthe que, dans le bon canton de Vaud — et ailleurs, peut-être — on appelle des « caramels à la bise ».

Un petit « rebat de bise » permet aux riverains de notre lac d'admirer, à la tombée du jour, les gracieux bateaux à voile glissant, la toile blanche bien tendue, sur la nappe liquide légèrement ridée, et creusant à l'avant des frères esquifs penchés la blanche écume fuyant le long des flancs.

Par ses brusques rafales d'automne, la bise, généreuse, abat les noix — quand il y en a — et les fruits trop mûrs, pour la grande satisfaction des gosses et des promeneurs du dimanche, qui n'ont plus qu'à se baisser pour les ramasser.

On déteste la bise quand, violente et brusque, elle vous coupe le souffle et vous emplit les yeux d'une poussière cuisante qu'elle soulève en sarabandes folles aux contours des rues. On la maudit quand elle vous enlève d'autorité le chapeau de paille tout battant neuf, acheté le matin même et qui vous allait si bien ! pour le faire rouler tout juste sous les larges pneus doubles d'un camion qui passait.

Les dames à visage plaisant — elles sont toutes dans ce cas, n'est-ce pas ? — trouvent affreuse la bise lorsque, dans la saison froide, elle leur bleuit le nez et les force à cacher leur frimousse aguichante sous de volumineux renards ou, à défaut de fourrure, dans d'horribles cache-nez barriolés.

Elle est absurde, la bise, quand elle décroche surnoisement de l'étendage installé sur votre terrasse, le jour de la lessive, un objet de lingerie qui, précisément, n'est plus à l'état de neuf et qu'une voisine malcommode vous renvoie par sa fillette, avec la remarque fidèlement répétée : « qu'il n'y a pas de quoi faire tant de chichis, quand on a du linge en pareil état ! »

Par contre, ceux qui bénissent la bise déchaînée, ce sont certains vieux messieurs, et même des moins vieux, coupables de pensées folichonnes et dont le cœur tressaille d'une joie secrète à la vue d'affolants mollets et de jambes bien faites découverts par ses assauts indiscrets.

La bise est désagréable surtout lorsqu'il lui prend fantaisie d'être « noire », parce que, sous ce nom sinistre, elle ne fait pas l'office de balayeuse de nuages. Au contraire, elle les embrouille et n'annonce rien de bon.

En hiver, la bise glaciale nous prédispose à la pitié, lorsque, bien calés au chaud, dans un fauteuil moelleux, les pantoufles aux pieds, nous écoutons sa plainte lugubre et ses efforts pour décrocher les volets. Si nous avons le cœur à la bonne place, nous nous disons : « Pauvres gens, mal logés, peu chauffés et souvent mal nourris ! » C'est bien, de penser cela. Mais combien, parmi les favoris du sort, se contentent d'avoir cette pensée charitable et surtout peu coûteuse, sans la faire suivre d'un geste matériel correspondant !

Pour terminer cette flânerie d'un esprit vagabond, une petite roserie, pas bien méchante. Que ce soit la « bonne bise » ou la « noire », elle console en quelque sorte ces bons Vaudois, quand elle souffle en tempête, à décorner des bœufs, en transformant le paisible lac Léman (Léman, parfaitement, et non lac de Genève) en un mer en furie. Ceux « en ça » se disent alors, avec une satisfaction à peine déguisée :

— Qu'est-ce qu'ils sont en train de prendre pour leur rhume, sur le pont du Mont-Blanc et aux Eaux-Vives, ces blagueurs de Genevois !

Frédry.

Au baccalauréat. — Dans laquelle de ses batailles fut tué Gustave-Adolphe ?

— Je crois que ce fut dans la dernière, répondit l'élève après réflexion.



MEMOIRES DU PETIT LOUIS.

Ayant ramassé une bobine de ruban argent et or sur une place près d'un moulin, je voulus en faire présent à deux paysannes qui étaient sur le seuil de leur porte, mais à ce moment le grand quartier-général descendait à pied une rue très rapide ; chacun de ceux qui le composaient tenait son cheval par la bride ; le grand maréchal Duroc me saisit en passant par les deux oreilles et s'amusa à me frapper au point que son aide de camp dut me dégager de ses mains. Je me sauvai alors sous une porte cochère ; je dois dire qu'à cette époque j'étais très petit de taille et assez gros.

En partant de Weimar, notre régiment fut dirigé sur Erfurt, qui capitula à notre arrivée. De là, nous nous dirigeâmes sur Berlin, où nous fîmes une fort belle entrée. Les habitants étaient comme pétrifiés de honte, et nos Alsaciens, qui savaient par cœur toute leur ancienne gloire historique, leur vomissaient à ce sujet les choses les plus mortifiantes, mais ces fanfaronnades déplurent à toute l'armée ; on peut pardonner cela aux Français, mais on ne le peut passer à d'autres, l'esprit n'y est pas.

La misère était à son comble dans Berlin ; nos musiciens de corvée pour aller chercher le pain de munition étaient assaillis par de jeunes Prussiennes qui leur offraient tous leurs charmes pour une ration de pain ; quelle misère ; quelle immoralité ; mais aussi la faim ! O la guerre ; voyez, peuples et gouvernants, c'est votre ouvrage ; c'est votre jactance trop précoce, vos vieux souvenirs du grand Frédéric, votre insolence, en 1793, de dire qu'à votre arrivée à Paris vous ne laisserez pierre sur pierre, qui a causé tous vos malheurs et les nôtres. Ah ! pauvre nation, vous l'avez payé cher ; je le sais, j'étais là, témoin oculaire et quelquefois même acteur dans toutes les vexations que le vainqueur vous a imposées, et vous, calmes, résignés et soumis, vous n'avez pas une seule fois levé l'étendard de la révolte, alors que cela aurait été beau et juste, et que vous aviez le bon droit pour vous ; mais non, malgré votre bon droit, comme vos voisins ne vous aimaient pas, si vous vous étiez révolutionnés, ils auraient laissé faire, et vous auriez été partagés comme une pomme, sans opposition.

A ce moment, chaque jour voyait ravir au roi de Prusse une arme, une position militaire, une forteresse ; l'heure fatale venait de sonner pour ce malheureux royaume. La place forte de Magdebourg fut bombardée par le 6^e corps dont je faisais partie ; le maréchal Ney s'y couvrit de gloire. J'ai vu sur les glacis de cette forteresse, les compagnies prussiennes se former en rond pour recevoir les adieux de leurs officiers, qui brisaient leurs épées de honte et de colère ; d'après la capitulation ils pouvaient rentrer dans leurs familles. Ce dut être navrant, déchirant pour eux, qui étaient au nombre de 23.000 hommes dans la place, et qui ne purent pas tirer un coup de fusil pour sa défense.

Les villages sont rares et les grandes routes possèdent peu d'auberges ; sans les Juifs qui sont intriguants pour gagner de l'argent, l'on ne trouverait rien dans ce pays des choses les plus nécessaires à la vie ; les maisons sont en chaume, et il n'y a que le baron du village qui a le droit d'avoir une cheminée sur ce qu'ils appellent le château ; c'est cela qui indigna tellement un vieux grenadier de la garde qui, dans son logement où la fumée sortait par la porte et les fenêtres, avait été fumé comme un jambon, étant sur la grande route sans fumée alors, s'arrêta, et désignant avec affectation les forêts de bouleaux et les sables perpétuels du pays, prononça ces mots qui passeront à la postérité : *Et ils appellent cela une patrie !* Les Polonais, malgré leur

pays misérable, sont intelligents, braves, bons soldats, cavaliers intrépides, bons musiciens, poètes ; ce sont les premiers soldats du monde pour prendre une ville d'assaut.

Notre brigade eut plusieurs combats à soutenir contre 14.000 Prussiens qui fuyaient devant nous. A Soldaut, ils coupèrent le pont, mais à la faveur de la nuit, le 25 décembre, nos sapeurs le rétablirent ; la ville fut occupée par nous à 2 heures du matin ; le 69^e et le 76^e en furent maîtres sur tous les points sans qu'il fût nécessaire de donner un coup de baïonnette, mais bien après une fusillade soutenue, qui valut au colonel Brun des compliments mérités de la part de l'Empereur, qui avait envoyé là un général sans énergie, lequel faillit faire manquer l'expédition ; elle ne réussit que parce que le colonel prit tout sous sa responsabilité. Nous étions seulement 5000 combattants sans artillerie pour en poursuivre 14.000 ; nous entrions de plus en plus dans la vieille Prusse qui est enclavée dans la Pologne.

C'est à ce moment que plusieurs de nos meilleurs musiciens gagistes quittèrent spontanément le régiment pour aller s'engager dans l'armée d'Italie, qui occupait un meilleur pays que la Pologne. Trois d'entre eux laissèrent à la grande halte leurs instruments sur la grosse caisse ; l'embarras du maître de musique fut grand dans cette circonstance, surtout pour le remplacement de celui qui tenait l'emploi de *clarinette en fa*, qui a tout le chant à soutenir. Moi je n'étais encore que cymbalier ; on me remit cette clarinette à porter, persuadé qu'on était que ces musiciens nous reviendraient, qu'ils s'étaient oubliés dans une auberge.

(A suivre).

J.-L. Sabon.

BIBLIOGRAPHIE.

La Maison d'édition Attinger, de Neuchâtel, nous prie de rectifier l'article paru dans le numéro 26 du « Conteur ».

Le volume « Le Théâtre vaudois de Mézières » a été imprimé à Lausanne, à l'Imprimerie Centrale. Ceci contrairement à l'article qui déclarait que ce volume était sorti d'une imprimerie étrangère. Le volume n'était pas signé, notre collaborateur a été trompé. Tout volume destiné à la vente porte, en général, la mention de l'imprimeur.

Nous sommes d'autant plus heureux de recommander l'ouvrage de M. Vincent-Vincent, qu'il contient nombre de renseignements intéressants.

Emprunt de conversion 4 % des Chemins de fer fédéraux 1933. — Ainsi que cela a été annoncé, il y a quelques jours, le Conseil fédéral a décidé d'émettre, pour les Chemins de fer fédéraux, un emprunt 4 % destiné à la conversion du 11^e emprunt pour l'électrification des Chemins de fer fédéraux, 4½ %, de fr. 150.000.000, de l'année 1922.

Sur ce nouvel emprunt, de fr. 150.000.000, le Département fédéral des finances s'est réservé un montant de fr. 25.000.000 pour les fonds spéciaux de la Confédération. Le solde de fr. 125.000.000 a été pris ferme par les groupes de banques qui l'offrent en souscription publique du 12 au 24 courant.

Le cours d'émission, aussi bien pour les conversions que pour les souscriptions contre espèces est fixé à 97,40 % plus timbre fédéral sur les obligations de 0,60 %, ce qui assure aux souscripteurs un rendement de 4,3 %, lequel tient compte du changement survenu dans le taux de capitalisation sur le marché des obligations.

Alors que les emprunts émis ces dernières années par la Confédération et les Chemins de fer fédéraux avaient une durée de 20 à 30 ans, les obligations faisant l'objet de la présente émission n'ont que dix ans à courir ; à ce point de vue également, il est largement tenu compte de la préférence que donne actuellement le public aux placements de moyenne échéance.

Comme tous les autres emprunts des Chemins de fer fédéraux, celui-ci est contracté directement par la Confédération dont il constitue une dette directe.

N'oubliez pas...

que si vous voulez boire un apéritif de marque, sain, stomachique et tonique, seul l'apéritif de marque „**DIABLERETS**” vous donnera satisfaction.

Pour la rédaction
J. Bron, édité.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.